

**CONSEIL MUNICIPAL****MARDI 15 septembre 2026****LISTE DES DELIBERATIONS**

N°	OBJET DE LA DELIBERATION	VOTE
26.09.01	1. MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS	ADOPTÉE
26.09.02	2. ADOPTION DU REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL	ADOPTÉE
26.09.03	3. CONSTITUTION D'UNE PROVISION POUR RISQUE ET CHARGE	ADOPTÉE
26.09.04	4. DECISION MODIFICATIVE N°1	ADOPTÉE
26.09.05	5. ADMISSION EN NON-VALEUR DE TITRE DE RECETTES	ADOPTÉE
26.09.06	6. RENOVATION ENERGETIQUE ECOLE MATERNELLE : ATTRIBUTION DU MARCHE DE SERVICE CONTROLEUR TECHNIQUE (CT)	ADOPTÉE
26.09.07	7. RENOVATION ENERGETIQUE ECOLE MATERNELLE : ATTRIBUTION DU MARCHE DE SERVICE COORDONNATEUR SECURITE PROTECTION DE LA SANTE (CSPS)	ADOPTÉE
26.09.08	8. DESIGNATION DES DELEGUES AU SEIN DE LA COMMISSION CONSULTATIVE DE L'ENVIRONNEMENT DE L'AERODROME DE CORBAS	ADOPTÉE
26.09.09	9. CONVENTION RELATIVE A LA PARTICIPATION AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT DU CENTRE MEDICO-SOCIAL SCOLAIRE DE LA COMMUNE DE SAINT SYMPHORIEN D'OZON ANNEE 2025-2026	ADOPTÉE
26.09.10	10. ADOPTION DU RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF 2025	ADOPTÉE

LE MAIRE

ALEXANDRE DESCOLLONGES

COMMUNE DE MARENNES - 69970

DEPARTEMENT DU RHONE - CANTON DE SAINT SYMPHORIEN D'OZON